



Communiqué de presse

Le Congrès des peuples autochtones se félicite de la décision du Canada de mettre fin à l'isolement cellulaire dans les pénitenciers fédéraux

Le 17 octobre 2018 (Ottawa, Ont.) - Le [Congrès des peuples autochtones](#) (CPA) se réjouit de la présentation du projet de loi C-83, intitulé *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, déposé hier par Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique. S'il est adopté, il mettra fin au traitement inhumain des détenus en isolement cellulaire dans les établissements correctionnels fédéraux. Il obligera aussi Services correctionnels du Canada à réévaluer les facteurs systémiques et contextuels qui touchent les contrevenants autochtones dans tout le processus décisionnel.

La proposition d'unités d'intervention structurée (UIS) comprend la création de programmes destinés aux contrevenants autochtones relatifs à la culture et la guérison. Le recours aux enseignements culturels s'est révélé efficace quant à la réhabilitation de nos citoyens incarcérés. Le CPA croit qu'il s'agit d'une avancée décisive pour les droits des Autochtones dans le système judiciaire canadien, et qu'il pourrait améliorer les résultats des commettants autochtones hors réserve du CPA.

Au Canada, les Autochtones représentent 25 % de population carcérale, mais seulement 4 % de la population totale. De plus, les détenus autochtones sont condamnés à de plus longues peines de prison, passent plus de temps en isolement ou à sécurité maximale et sont moins facilement crus sur parole, ou voient leur parole mise en doute plus souvent que les contrevenants non autochtones. En janvier 2018, le juge Peter Leask, de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, a jugé que les lois actuelles sur l'isolement cellulaire étaient cruelles, inhumaines et discriminatoires envers les détenus autochtones et les malades mentaux, ce qui viole l'article 15 de la Charte, qui consacre l'égalité des droits. Le chef national Robert Bertrand et le vice-chef national Kim Beaudin ont exprimé leur mécontentement après la décision du gouvernement fédéral de faire appel du jugement Leask.

« Le projet de loi C-83 marque un progrès décisif pour garantir un traitement humain de tous les détenus et lutter contre la discrimination envers les Autochtones au sein du système correctionnel. Cependant, ce n'est qu'une étape. Le CPA juge crucial de collaborer avec les organismes autochtones nationaux, et désire siéger au comité consultatif autochtone national à l'étude. Ce n'est qu'en travaillant de concert et en offrant l'appui nécessaire que nous réduirons l'incarcération excessive des Autochtones du Canada et diminuerons les récidives », déclare le chef national Robert Bertrand.

« Les commettants du CPA à l'échelle nationale ont adopté une résolution marquante à notre Assemblée de 2017 pour réclamer une enquête nationale sur le système judiciaire du Canada et les politiques relatives à l'isolement cellulaire. Ainsi, nous félicitons le gouvernement fédéral pour le projet de loi C-83, qui met en œuvre certains [Appels à l'action](#) de la Commission de vérité et réconciliation touchant la justice », déclare le vice-chef national Kim Beaudin.

— 30—

Pour fixer une entrevue avec un média, veuillez communiquer avec:

Jessica Dawson, adjointe administrative

613-747-6022

j.dawson@abo-peoples.org